

Comment ça marche ?

Le dossier d'orientation vers une **Plateforme de Coordination et d'Orientation** (PCO) est réalisé par le médecin de manière dématérialisée et sécurisée sur le site ViaTrajectoire.



Connectez-vous sur **viatrajectoire.fr** depuis un moteur de recherche et accédez à l'espace **“professionnels libéraux ou en établissement”**



Cliquez sur **“Créer un dossier”** puis sélectionnez **“Plateformes TND”** et **renseigner** l'identité du patient

Remplissez et validez le volet **“repérage”** qui s'adapte selon l'âge de l'enfant

Remplissez et validez le volet **“Adressage”**



Envoyer-le dossier en un clic à la PCO du secteur du patient



Consulter en temps réel les mises à jour



Pour plus d'informations

Si vous rencontrez une difficulté d'ordre technique lors de l'utilisation de ce service, vous pouvez contacter le support depuis la rubrique « nous contacter » du site ViaTrajectoire ou :

Portail : <https://support.sn-hdf.fr>

Téléphone : 0 901 201 301

(lundi au vendredi de 8h00 à 18h00)

Pour toute autre question, veuillez contacter la PCO de votre secteur.



Ne pas jeter sur la voie publique



Vous suspectez un **trouble du neurodéveloppement (TND)** chez l'enfant de 0 à 12 ans ?



Réaliser la demande vers une **Plateforme de Coordination et d'Orientation** avec **ViaTrajectoire**

Pourquoi utiliser ViaTrajectoire ?

- Faciliter l'orientation du patient
- Simplification du remplissage du livret repérage
- Envoi du dossier par le médecin à la PCO du secteur du patient
- Suivi du retour des PCO



Qu'est-ce qu'une PCO ?

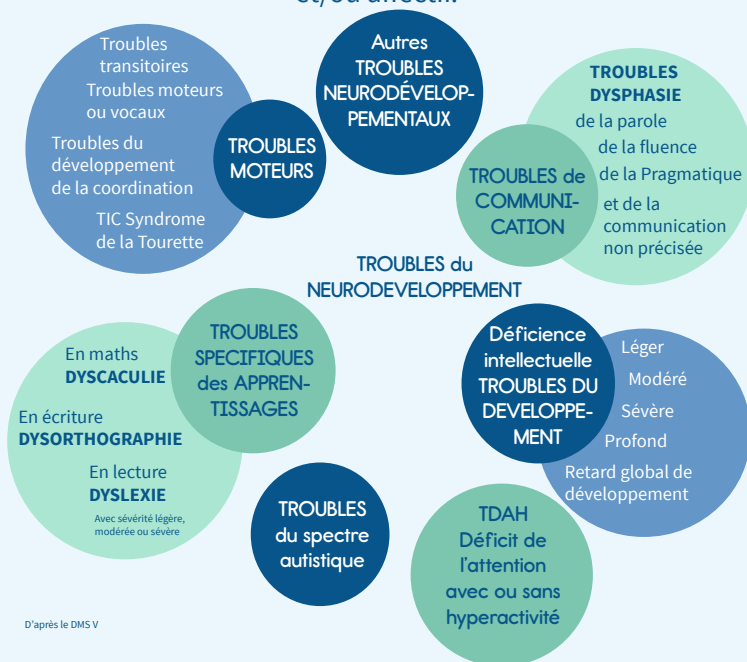
La **Plateforme de Coordination et d'Orientation** (PCO) est destinée aux enfants présentant une suspicion de troubles du neurodéveloppement (TND).

Ce dispositif permet de coordonner le parcours de soin de l'enfant et de financer la prise en charge.

Pourquoi parle-t-on de TND ?

Les **troubles du neurodéveloppement** (TND) sont des troubles qui apparaissent dès l'enfance.

Ils se caractérisent par une perturbation du développement cognitif, moteur et/ou affectif.



Les missions des PCO



INFORMER

Sur les troubles du neurodéveloppement afin d'éviter une rupture de soin



AIDER

Les professionnels de 1^{ère} ligne en procédant à un diagnostic



ORIENTER

Vers les professionnels libéraux et les structures de 2^{ème} ligne



COORDONNER

Accompagner les familles dans les parcours de bilans et d'interventions précoces de l'enfant



MOBILISER

Permettre le financement des professionnels libéraux non conventionnés CPAM (ergothérapeute, psychomotricien et psychologue)

LISTE DES PCO DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

02 - PCO de l'Aisne

1 avenue Michel de l'hospital 02100 Saint-Quentin
pco.aisne@ch-stquentin.fr
03 23 05 56 36

02 - PCO du Hainaut

4 rue Jean Dauby 59300 Valenciennes
pco.hainaut@apf.asso.fr
03 27 41 87 80

59 - PCO de l'agglomération lilloise

1 rue de Lommelet 59871 Saint-André-Lez-Lille
contact-pco-al@ghtpsy-npdc.fr
03 28 38 51 41

59 - PCO des Flandres

182/184 Boulevard Vauban 59210 Coudekerque-Branche
pco.flandres@ghtpsy-npdc.fr
03 28 43 82 83

60 - PCO de l'Oise

8 rue de Setubal 60000 Beauvais
pcosecretariatoise@lespepgrandoise.org
03 44 07 16 41

62 - PCO de littoral

23 bis rue Auber 62100 Calais
pcolittoral@vieactive.asso.fr
03.21.46.48.38

62 - PCO PEP62

1 Bis rue de l'Origan 62000 Arras
pco.info@pep62.fr
03 61 47 81 53

80 - PCO de la Somme

Place Victor Pauchet 80054 Amiens cedex 1
pco.tnd@chu-amiens.fr
03 22 08 76 98



Les plateformes
de coordination et
d'orientation (PCO)